

Séance extraordinaire du 13 février 2017

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce treizième jour de février deux mille dix-sept (13-02-2017) à 19 h, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Octroi de contrat – Pluritec Ingénieurs-conseils – Validation des données sur les besoins en eau potable de la municipalité***
- 3. Pluritec Ingénieurs-conseils – Avenant au contrat n° 1 – Étude préliminaire Approvisionnement secteur les Grès – Aqueduc rue Principale et 6^e Rang***
- 4. Modification de la dépense et du montant du règlement d'emprunt 436-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 2 675 000 \$ pour la mise à jour du système de traitement des eaux usées***
- 5. Autorisation d'achat – Novel - Projecteur 4000 lumens – Salle multimédia (bibliothèque)***
- 6. Autorisation d'achat – Liquidameubles – Deux cuisinières – Salle communautaire***
- 7. Motion de félicitations – Monsieur Pierre Thibodeault – Entraîneur de l'année en Mauricie***

Période de questions

- 8. Clôture de la séance***

Séance extraordinaire du 13 février 2017

2017-02-099

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2. Octroi de contrat – Pluritec Ingénieurs-conseils – Validation des données sur les besoins en eau potable de la municipalité

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a mandaté une firme pour procéder à une étude préliminaire des besoins en eau potable sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire obtenir une validation des données obtenues à la suite de cette étude préliminaire;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels présentée par Pluritec Ingénieurs-conseils, datée du 8 février 2017;

2017-02-100

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Pluritec Ingénieurs-conseils le contrat pour la validation des données obtenues sur les besoins en eau potable de la municipalité, au montant de 4 000,00 \$, avant taxes, suivant l'offre de services professionnels datée du 8 février 2017.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit contrat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Pluritec Ingénieurs-conseils – Avenant au contrat n° 1 – Étude préliminaire Approvisionnement secteur les Grès – Aqueduc rue Principale et 6^e Rang

CONSIDÉRANT que plusieurs directives de changements ont été demandées par la municipalité, dans le cadre du mandat d'étude préliminaire d'approvisionnement en eau potable du secteur les Grès par le projet d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang, dont la révision des modélisations hydrauliques, des travaux requis, des estimations et du rapport en général, en raison de la réception de nouvelles données quant aux mesures de débits-pression au dernier poteau incendie près du point de raccordement sur la rue Principale;

2017-02-101

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'avenant au contrat n° 1 comprenant plusieurs directives de changements demandées par la municipalité, dans le cadre de l'étude préliminaire d'approvisionnement en eau potable du secteur les Grès par le projet d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang, au coût de 3 635,00 \$, avant taxes, selon la demande datée du 8 février 2017.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit avenant au contrat n° 1.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Modification de la dépense et du montant du règlement d'emprunt 436-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 2 675 000 \$ pour la mise à jour du système de traitement des eaux usées

Séance extraordinaire du 13 février 2017

CONSIDÉRANT que dans l'estimation des coûts de travaux présentée pour l'approbation du règlement d'emprunt 436-2016, le pourcentage rattaché aux frais contingents excède le maximum autorisé par le ministère;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir le calcul desdits frais contingents;

CONSIDÉRANT que cet exercice a permis de constater que le montant de la dépense et de l'emprunt pouvait être réduit à 2 573 000 \$ plutôt que 2 675 000 \$;

CONSIDÉRANT que suivant l'article 1076 du Code municipal, un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution qui ne requiert aucune approbation lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

2017-02-102

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie le règlement d'emprunt 436-2016 en ajoutant, en annexe 1 dudit règlement, l'estimation révisée en date du 13 février 2017 et en remplaçant, dans l'ensemble dudit règlement, le montant de 2 675 000 \$ par le montant de 2 573 000 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Autorisation d'achat – Novel - Projecteur 4000 lumens – Salle multimédia (bibliothèque)

CONSIDÉRANT que le remplacement du projecteur de la salle multimédia de la bibliothèque de Saint-Étienne-des-Grès est nécessaire;

2017-02-103

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'achat d'un projecteur 4000 lumens fourni par l'entreprise Novel, au montant de 356,13 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Autorisation d'achat – Liquidameubles – Deux cuisinières – Salle communautaire

CONSIDÉRANT que le remplacement des deux cuisinières de la salle communautaire de Saint-Étienne-des-Grès est nécessaire;

2017-02-104

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'achat chez Liquidameubles de deux (2) cuisinières de 30 pouces pour la cuisine de la Salle communautaire de Saint-Étienne-des-Grès au montant de 499,99 \$ chacune, en plus des taxes et de 45,00 \$ en plus des taxes pour le transport.

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé non affecté afin de pourvoir à la dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 13 février 2017

7. Motion de félicitations – Monsieur Pierre Thibodeau – Entraîneur de l'année en Mauricie

2017-02-105

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement M. Pierre Thibodeau nommé entraîneur de l'année en Mauricie (athlétisme) lors du Gala Sport-Hommage Mauricie qui s'est tenu le samedi 14 janvier 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h 37
Fin : 19 h 37 (pas de question)

8. Clôture de la séance

2017-02-106

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 19 h 37.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière